

## **L'avantage comparatif de l'enseignement en français dans les écoles du Caire** **Avis de Mme Gaëlle COVET (professeur de sciences économiques et sociales)**

### **1. Présentation du fonctionnement des écoles en langue française en Egypte.**

Le réseau des établissements bilingues « arabe-français » est en place en Égypte depuis apparemment plus d'un siècle – par exemple, le collège du Sacré Cœur de Ghamra au Caire a fêté en 2004 son centenaire. C'est un enseignement assez diversifié, puisqu'il se développe aussi bien dans des établissements chrétiens (Sacré Cœur, de la Salle, Mère de Dieu...) que laïcs (Balzac, Néfertari...) et que ces écoles sont ou quasi-gratuites ou payantes.

La majorité des enseignants dans les sections préparant aux pré-requis du baccalauréat de l'Hexagone, sont français, le recrutement en local d'enseignants égyptiens semble encore prématuré pour des raisons de formation au système éducatif français. L'ensemble des disciplines du baccalauréat sont donc couvertes soit par des professeurs titulaires provenant de France, soit par des enseignants français recrutés en local mais fortement diplômés et ayant une expérience et un recul suffisants vis-à-vis des impératifs éducatifs et pédagogiques et des pratiques de l'éducation selon le système français.

L'enseignement bilingue commence dès les petites sections et s'intensifie à l'école primaire. A partir des premières années de collège, sont intégrées des disciplines spécifiques au programme traditionnel français, dont l'histoire géographie, matière pour laquelle j'interviens en classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Progressivement, le volume horaire dans un certain nombre de disciplines présentées au Brevet des collèges augmente. Une première étape dans cet enseignement du français d'après le programme national français est donc entérinée par l'attribution du diplôme du brevet des collèges, après en avoir validé les examens. Les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> des sections français-arabe, ainsi que leurs tuteurs éducatifs, peuvent contrôler si la première démarche d'apprentissage a bien fonctionné.

A partir de l'année de seconde jusqu'à la Terminale, le programme suit à la lettre le référentiel en vigueur en France pour la présentation des séries ES et S du baccalauréat. Il semble, pour une question de niveau en français et de prolongation en langue française des études sur le sol égyptien, qu'il n'est pas souhaitable ni envisageable d'ouvrir une section littéraire. Les élèves de ces établissements bilingues présentent en LV2 l'arabe, langue dans laquelle ils excellent, avantage non négligeable dans le total des points à obtenir pour le bac. Dans ces classes, j'interviens également dans ma matière de prédilection : les sciences économiques et sociales.

### **2. Objectif d'un tel apprentissage**

Il est certain que le bilinguisme éducatif précoce développe les capacités intellectuelles et cognitives en formant les enfants à un double système de pensée. L'enseignement bilingue est un moyen de transmettre non seulement une langue, mais aussi une autre culture : l'enfant acquiert la maîtrise de la seconde langue sans pour autant affaiblir la première. Cet enseignement les prépare aussi à l'apprentissage ultérieur d'autres langues, notamment l'anglais qui est aujourd'hui déjà fort bien maîtrisé par les élèves des institutions bilingues égyptiennes.

L'objectif final de l'enseignement bilingue est de conduire les enfants, au moyen d'un cursus continu échelonné sur 13 ans (de la moyenne section à la terminale) pour les élèves qui décideront de prolonger cet enseignement bilingue au-delà de l'année de troisième, à la capacité d'accéder à des compétences égales et comparables dans les deux langues dans tous les domaines de leur utilisation et dans toutes les compétences de la langue :

- ✓ compétence de compréhension orale puis écrite,
- ✓ compétence de production orale puis écrite.

Ainsi, l'élève, son baccalauréat obtenu, pourra être capable de produire des énoncés significatifs dans les deux langues. Le but est de pouvoir :

- ✓ conduire les activités de façon naturelle et directe en langue française,
- ✓ d'étudier et comparer toute situation avec un esprit critique et analytique inculqué selon l'esprit du modèle éducatif français,
- ✓ d'accéder à l'enseignement supérieur ou aux écoles supérieures de langue française, aussi bien sur place en Egypte qu'en France,
- ✓ de participer au développement économique du pays, notamment en travaillant dans des entreprises françaises localisées en Egypte,
- ✓ enfin, de promouvoir la francophonie dans le monde.

### 3. Expérience personnelle

Depuis deux ans, j'ai l'opportunité d'enseigner dans deux établissements bilingues en langue française pour des classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, soit en histoire-géographie, soit en sciences économiques et sociales. Les élèves qui participent à ce type d'enseignement, toutes des filles, correspondent à un certain milieu social que l'on pourrait qualifier de supérieur, du fait même que le français est directement relié dans cette partie du monde à un fort potentiel culturel maintenu par des classes sociales à qui l'on pourrait conférer une certaine image « aristocratique » ou cultivée.

L'existence de ce type d'enseignement n'est possible aujourd'hui en Égypte que grâce à son Centre français de culture et de coopération, qui accorde un soutien pédagogique, matériel et financier aux établissements francophones dans le cadre de l'échange culturel et du maintien et du développement de la francophonie dans le monde. Il permet donc, pour un nombre, il faut reconnaître, assez restreint d'élèves, d'échapper à la médiocrité du système égyptien, reposant principalement sur un relai de l'enseignement par des cours particuliers que l'on peut qualifier de plaie éducative.

**Pour les classes de collège :** Le contact avec la jeune génération égyptienne, celle certainement qu'il faut motiver le plus afin qu'elle prolonge le temps des études en français, est très instructif car, bien que des similitudes apparaissent avec le même type d'enseignement dans des classes de mêmes niveaux en France, elle dévoile les lacunes du système égyptien :

- ✓ dans la méthodologie tout d'abord, où l'interaction n'est pas une priorité et donne une sensation première d'inertie de la classe,
- ✓ dans l'apprentissage, où l'enjeu est de taille car c'est en cela une gageure que de modifier leur comportement scolaire qui, jusqu'à présent, se limite au « par cœur ». Lors des contrôles, les élèves ne saisissent pas toujours la méthode française, basée sur la réflexion et le descriptif, très éloignée du basique par cœur. En cela, les élèves, comme les parents, confèrent aux notes un rôle déterminant, et considèrent que, lorsqu'elles sont inférieures à 10/20, c'est un quasi échec de l'apprentissage en français,
- ✓ dans le contenu, très nouveau et qui rapproche les élèves de mondes qu'elles n'ont pas encore appréhendés et dont elles ignorent tout, à la différence du système français qui a déjà amorcé au primaire les lignes principales des grandes périodes historiques ou des grands repères géographiques,
- ✓ dans la discipline, car les valeurs et les normes correspondant à notre éducation occidentale ne sont pas le modèle des enfants égyptiens.

**Pour les classes du baccalauréat :** D'un point de vue personnel, j'apprécie le contact avec cette jeune génération égyptienne avide et réceptive à l'enseignement qui lui est fourni, particulièrement en sciences économiques et sociales, matière nouvelle en année de seconde. Ces jeunes filles ont fait un choix délibéré de continuer leurs études dans le cursus français, ce qui est extrêmement méritant, car tout de même complexe.

L'année de seconde établit une marche délicate à franchir entre le collège et le lycée. Le contact avec les élèves est facile, la discipline s'étant énormément améliorée et l'esprit éducatif à la française n'étant plus à intégrer.

En tant que pédagogue, les références aux principes éducatifs français ne varient guère, mis à part la nécessité d'établir un parallèle économique entre la France et l'Egypte afin d'aguerrir l'esprit de comparaison de mes élèves.

Ce module éveille dans les classes de seconde des qualités d'analyse qui vont plus loin que les pré-requis de l'enseignement égyptien se limitant au descriptif. Encore une fois, par rapport à des élèves français, la plus importante difficulté réside dans le fait d'un certain manque de spontanéité du fait de lacunes majeures sur certaines thématiques abordées, comme celle de la famille.

En Egypte, les croyances et les valeurs usuelles sont en bon nombre différentes des nôtres, certains sujets sont proscrits dans la culture des enfants. Il est, par exemple, délicat d'expliquer ce que sont les familles homoparentales ou les lois sur la contraception. Cela ne nécessite pas pour autant un aménagement du programme qui est scrupuleusement respecté, au risque parfois de choquer les jeunes esprits. Pour d'autres thèmes, tels que l'emploi, les élèves découvrent un monde fondé sur l'égalité, la redistribution et l'équité sociale, encore loin d'être atteinte en Egypte.

Enfin, quant aux évaluations, la projection dans le temps pour un examen final à trois ans est assez difficile à intégrer par les élèves, car l'échéance semble lointaine et trop vaste du fait d'une estimation sur des connaissances principalement acquises sur les deux dernières années d'étude. C'est un immense changement par rapport à un système national d'évaluation assez obsolète.

#### **4. Les contraintes liées à un tel enseignement :**

- ✓ On pourrait presque qualifier ces écoles bilingues où l'on concourt au baccalauréat français d'élitistes, car seuls les meilleurs pourront aboutir sans s'être découragés avant. La possibilité de repartir à la fin de l'année de seconde ou au premier trimestre de l'année de première sont des échappatoires utiles mais risqués pour les promotions à venir. La sélection est drastique à la fin de l'année de seconde...
- ✓ ... Mais l'est, en revanche, beaucoup moins à l'entrée de la seconde, ce qui pose un réel problème de niveau lorsque des tests rigoureux n'ont pas été effectués pour s'assurer que les élèves qui participeront aux trois années de baccalauréat auront au moins un minimum de connaissances pour assurer la compréhension et la maîtrise de la langue française ;
- ✓ Force est de constater également que de moins en moins le français se parle dans les familles égyptiennes, même lorsque les enfants sont scolarisés en école bilingue française. Or, une langue, dans le cadre du bilinguisme, n'est véritablement acquise que lorsqu'elle est également partagée par son environnement social ;
- ✓ Beaucoup d'établissements sont en cours d'homologation, ce qui rend fragile leur pérennité et leur popularité car l'attente est longue.

Malgré une certaine progression, il faut convenir que l'avenir de ces écoles bilingues reste encore à consolider. La continuité d'un tel système n'est pas discutable, mais, le recrutement des élèves doit correspondre, notamment dans la maîtrise de la langue française, à un niveau évalué à l'entrée en classe de seconde par des tests déterminants (particulièrement en français).

Il faut à ce stade également se poser la question du devenir des enseignants français qui se dévouent à un tel système : quelle réintégration en France ou ailleurs ? Quelle assurance de faire partie d'un réseau dans lequel ils seront ré-employés ?

Dans ce monde en évolution rapide, globalisant et où la technologie et le progrès technique développe le bien-être des sociétés, l'apprentissage en langue française doit être considéré comme une chance et une force pour l'avenir de l'Egypte, pays qui se tourne de plus en plus vers l'extérieur.